



## FORMULAIRE DE DÉCLARATION DE RISQUE ATOUTS DRONES ASSURANCE DOMMAGES ET RESPONSABILITÉ CIVILE

**Cachet et code de l'intermédiaire**

Code .....

**AXA IARD et Partenariats  
Service destinataire**

### 1. CORRESPONDANCE

N° contrat : [ ..... ]  
 N° client : [ ..... ]  
 Nouveau contrat     Avenant     Projet  
 Date d'effet : [ ..... ]  
 Date d'échéance : [ ..... ] (contrat à tacite reconduction)  
 Fractionnement :  Annuel     Semestriel     Trimestriel

### 2. IDENTITÉ ET ACTIVITÉ

N° Siren/Siret : [ ..... ]  
 Code NAF (Nomenclature d'activités française) : [ ..... ]  
 Nom/Raison sociale : .....  
 Activité de l'entreprise : .....  
 Adresse du souscripteur : .....  
  
 Adresse du risque (si différente du souscripteur) : .....

### 3. ANTÉCÉDENTS

Des garanties du type de celles accordées par le présent contrat ont-elles fait l'objet d'une résiliation pour sinistre au cours des 24 derniers mois ?  Oui  Non  
 Si oui, veuillez indiquer le nom du précédent assureur : .....

Le souscripteur a-t-il subi des dommages indemnisables au titre de garanties telles que celles offertes par le présent contrat au cours des 24 derniers mois pour des machines existantes ou ayant existées dans l'entreprise (ce même si elles n'étaient pas assurées précédemment) ?  Oui  Non  
 Si oui, veuillez nous indiquer le nombre de sinistres : [ ..... ]

### 4. INFORMATIONS SUR L'ACTIVITÉ

**Nombre de télépilotes :** [ ..... ]  
**Poids du drone seul :**  de 0 à 2 Kg (compris)     entre 2 et 4 Kg (compris)     entre 4 et 12 Kg (compris)     supérieur à 12 Kg  
*Dans le cas de plusieurs drones à assurer, indiquer ci-dessus la tranche de poids du drone le plus lourd.  
 Les drones dont le poids est supérieur à 12 Kg sont exclus de la souscription.*  
**Pour les aéronefs respectant la réglementation française :**  
**zone de navigabilité des drones (scénarios<sup>(1)</sup>) :**  
 S1:  Oui  Non    S3:  Oui  Non  
 S2:  Oui  Non    Si oui, part de vols hors vue par rapport au total des vols effectués :  inférieur ou égal à 50 %     supérieur à 50 %  
*Le scénario S2 est exclu de la souscription si les vols hors vue représentent plus de 50 % des vols effectués ou si le poids du drone est supérieur à 2 Kg.*  
 S4:  Oui  Non  
*Le scénario S4 est exclu de la souscription.*

(1) **Scénario S1** : scénario opérationnel se déroulant en vue directe du télépilote hors zone peuplée, sans survol de tiers, à une distance horizontale maximale de 200 mètres du télépilote.  
**Scénario S2** : scénario opérationnel se déroulant hors vue directe du télépilote, hors zone peuplée, sans survol de tiers, à une distance horizontale maximale de 1 000 mètres du télépilote.  
**Scénario S3** : scénario opérationnel se déroulant en vue directe du télépilote, en zone peuplée, sans survol de tiers, à une distance horizontale maximale de 100 mètres du télépilote.  
**Scénario S4** : scénario opérationnel se déroulant hors vue directe du télépilote, hors zone peuplée, avec survol de tiers, sans limite de distance horizontale.

#### 4. INFORMATIONS SUR L'ACTIVITÉ (SUITE)

##### Pour les aéronefs respectant la réglementation européenne :

Catégorie d'exploitation<sup>(2)</sup> :

Ouverte :  Oui  Non Spécifique - vol en vue :  Oui  Non

Spécifique - vol hors vue :  Oui  Non

Si oui, part de vols hors vue par rapport au total des vols effectués :  inférieur ou égal à 50 %  supérieur à 50 %

La catégorie d'exploitation spécifique est exclue de la souscription si les vols hors vue représentent plus de 50 % des vols effectués ou si le poids du drone est supérieur à 2 Kg.

Catégorie certifiée :  Oui  Non

La catégorie certifiée est exclue de la souscription.

##### Usage des drones :

activité professionnelle d'observation, d'imagerie, de surveillance, de relevés aériens

autres usages

Les autres usages ou autres activités sont exclus de la souscription.

##### Limites géographiques souhaitées :

France métropolitaine

Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Italie, Espagne

La souscription en dehors de ces pays est exclue.

#### 5. GARANTIES DOMMAGES

**Garantie dommages aux biens :** cette garantie est automatiquement accordée.

**Garantie optionnelle frais supplémentaires :**  Oui  Non

Capital souhaité :  5 000 €  10 000 €

**Garantie optionnelle pertes d'exploitation :**  Oui  Non

En cas de réponse positive, veuillez renseigner le document spécifique « Annexe au Formulaire de description de risque Atouts Drones - Pertes d'exploitation ».

#### 6. GARANTIE RESPONSABILITÉ CIVILE AVIATION

Souhaitez-vous souscrire cette garantie optionnelle ?  Oui  Non

Capital souhaité :  1 600 000 €  4 000 000 €

Cette garantie couvre l'assuré, exploitant de drones dans le cadre de son activité. Conformément au Code civil, la garantie s'applique également automatiquement à la responsabilité civile encourue par l'assuré du fait de ses préposés (salariés) dans l'exercice de leurs fonctions.

#### 7. GARANTIE DU MATÉRIEL EMBARQUÉ

**Valeur assurée du matériel embarqué :** par défaut, elle est limitée à 100 % de la valeur du drone qui l'embarque.

**Souhaitez-vous augmenter cette limite ?**  Oui  Non

**Si oui, veuillez indiquer la limite :**

150 % de la valeur du drone

200 % de la valeur du drone

autre, veuillez préciser la valeur maximale à assurer, du matériel embarqué :  €

#### 8. INVENTAIRE DES DRONES À ASSURER

N° D'ORDRE	DESCRIPTIF DES DRONES : MARQUE, TYPE / MODÈLE, N° DE SÉRIE CLASSE (POUR LES DRONES RESPECTANT LA RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE)	DATE DE 1 <sup>re</sup> MISE EN SERVICE (INDIQUER LE MOIS ET L'ANNÉE, EX : 122021 POUR DÉCEMBRE 2021)	VALEUR À NEUF DU DRONE ET DE SES ACCESSOIRES <sup>(3)</sup>	POIDS EN KG (DRONE SEUL)
.....	.....	<input type="text"/>	<input type="text"/> €	.....
.....	.....	<input type="text"/>	<input type="text"/> €	.....
.....	.....	<input type="text"/>	<input type="text"/> €	.....
.....	.....	<input type="text"/>	<input type="text"/> €	.....
.....	.....	<input type="text"/>	<input type="text"/> €	.....
.....	.....	<input type="text"/>	<input type="text"/> €	.....
.....	.....	<input type="text"/>	<input type="text"/> €	.....

(2) **Catégorie ouverte :** pour les loisirs et les exploitants de drones professionnels. Vol en vue, hors zone peuplée. 3 sous-catégories A1, A2 et 3 en fonction de la distance aux personnes pendant le vol.

**Catégorie spécifique (vol hors vue ou en vue) :** pour les exploitants et télépilotes professionnels, hors zone peuplée.

**Catégorie certifiée :** pour les pilotes professionnels de drones de transport.

(3) Prix d'achat du drone neuf, y compris l'ensemble des accessoires (radiocommandes, matériel pour le pilotage vidéo en immersion, parachute, système de secours, valise de transport...).

## 9. PORTÉE DE VOS DÉCLARATIONS

### Je reconnais :

Avoir été informé(e) du caractère obligatoire des réponses aux questions posées ci-dessus ainsi que des conséquences qui pourraient résulter d'une omission ou d'une fausse déclaration prévues aux Articles L 113-8 (nullité du contrat d'assurance) et L 113-9 (réduction des indemnités) du Code des assurances.

## 10. JE DATE ET SIGNE CE FORMULAIRE

Fait à ..... Le

**Signature du Souscripteur**

**Signature de l'Intermédiaire**